



Saint-Christoly-de-Blaye, le 22 septembre 2023.

Madame, Monsieur,

Chers parents,

La commune vous propose pour vos enfants, élèves de notre école primaire Nelson Mandela, des services périscolaires, accueil matin et soir, et restauration.

Nos effectifs sont en très légère hausse : 206 élèves à la rentrée 2023 contre 200 l'an passé.

En revanche, nous constatons depuis la rentrée une fréquentation accrue de l'accueil périscolaire le matin et le soir et en majorité par de jeunes enfants.

Le local dédié à l'accueil périscolaire bien que relativement grand ne permet plus avec les effectifs actuels d'offrir un accueil agréable.

Aussi dans l'intérêt des enfants, nous encourageons les parents de ceux inscrits (4 actuellement) en toute petite section à trouver une alternative plus adaptée.

Elus et agents ont la volonté d'offrir un service qualitatif aux enfants, c'est pourquoi il devient nécessaire de réserver uniquement la garderie du matin et du soir aux élèves dont les parents travaillent et qui ont fourni avec le dossier d'inscription un certificat de travail. Pour un couple les deux conjoints doivent travailler.

Cette décision est applicable à compter du 2 octobre 2023.

Nous vous rappelons que si la scolarisation est obligatoire, les services périscolaires restent des services facultatifs.

En vous remerciant de votre compréhension,

Murielle Picq,

Maire de Saint-Christoly-de-Blaye